

Communistes

Lien d'échanges, de communications, édité par les militant(e)s du Parti Communiste Français

N° Spécial



16 janvier 2003

32^{ème} Congrès : Débat démocratique ou verrouillage fédéral ?

Suite au courrier de J.F.Mémain du 08 janvier 2003, il nous est impossible de garder le silence. Nous déclarons :

Il était déjà inadmissible de se faire traiter de voleurs, nous n'acceptons pas plus de nous voir traiter de casseurs. Dans l'article DERNIERE MINUTE du n°3 de Communistes, nous avons relaté comment un camarade de la Fédé nous avait refusé l'accès aux machines de reproduction, malgré notre demande préalable auprès du secrétaire de section de La Rochelle. Nous avons reçu le refus du secrétaire fédéral concernant le tirage. Par contre nous sommes toujours en attente d'une réponse de notre secrétaire de section.

Le secrétaire de notre Fédé, pourtant absent lors de l'incident, se permet d'adresser une lettre «jaune» aux communistes du département pour relater les faits à sa façon, sans même avoir pris l'avis du Conseil Départemental ni rencontré les six militants de la section présents cet après-midi du 19 décembre 2002 (Gisèle Vinet, Jean-Louis Rolland, Bruno Bonin, Joël Péchereau rejoints ensuite par Jacqueline Vaury et Guy Bidaux).

La diffamation, la calomnie, l'infamie, ce type de manœuvre qui nous ramène à d'autres temps et en d'autres lieux, ne doivent pas nous détourner de la voie que nous avons choisie : que le plus grand nombre de camarades participent aux discussions sur le devenir de leur Parti, le Parti Communiste Français, que les diverses sensibilités puissent s'exprimer, que chaque communiste compte pour un. Notre Parti doit renouer les liens avec ses militants, les écouter et les entendre. Ce n'est pas en se murant dans un bunker (les serrures de la Fédé viennent d'être soudainement changées nous empêchant d'accéder au local de notre section) que la fraternité, le débat et l'action vont se développer. Notre section, nos cellules, nos collectifs doivent vivre, pouvoir avoir des moyens d'expression et prendre des initiatives.

Quant au financement de Communistes, nous nous sommes déjà expliqués dans le n°2. Nous rappelons que les factures ont été présentées lors du bureau de section du 29 août 2002, mais qu'elles ont été refusées par des dirigeants fédéraux ne voulant pas financer Communistes. Depuis, nous affirmons qu'aucune demande n'a été faite aux élus concernés. En revanche lorsqu'un de ces élus fait un courrier à la direction fédérale en date du 03 octobre 2002, réitéré le 03 décembre 2002, pour demander des éclaircissements sur les modalités de versements des indemnités et du reversement de frais aux élus, il n'obtient aucune réponse. **Nous le répétons, nous voulons une lisibilité claire et transparente de la feuille comptable de tous les élus.**

Nous revendiquons également l'autonomie de la section de La Rochelle sans inféodation fédérale. Nous y reviendrons.

Face à la politique de **Chirac-Raffarin-Sarkozy**, la France a besoin d'un P.C.F, anticapitaliste, actif, démocratique et ouvert.

Par ses agissements, le secrétaire fédéral nous démontre que ses préoccupations sont bien ailleurs. **Pour nous, il n'a plus aucune légitimité.**

Les camarades mis en cause, signataires de ce texte,
Gisèle Vinet, Nathalie Seguin, Joël Péchereau, Bruno Bonin, Olivier Chevalier, Jean Louis Rolland.

LETTRE OUVERTE A LA DIRECTION DE SECTION ET A LA DIRECTION DE LA FEDERATION

A la lecture de l'introduction des statuts de notre Parti en page 8 et 9, il apparaît que « *La diversité est gage d'efficacité... Elle implique des formes et des pratiques d'organisation qui font de la reconnaissance et du respect des opinions différentes sur les objectifs et les stratégies à mettre en œuvre, une dimension essentielle de la souveraineté des communistes* ».

C'est pourquoi, nous réaffirmons, d'une façon officielle, que notre collectif, créé depuis le 22 avril 2002, a toute sa légitimité en vertu du chapitre n°1 article n°1, des dits statuts : « *Dans tes villes, les quartiers et les villages, tes entreprises et tous les lieux de travail, sur tous les enjeux politiques intéressants de la vie sociale, tes communistes s'organisent pour agir avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent afin de promouvoir des transformations de l'ordre existant concrétisant la visée communiste. Ils prennent pour cela toutes les initiatives utiles, et créent toutes les formes de structures qui peuvent contribuer à leur réussite en favorisant la réflexion et l'action collective* ».

Concernant le journal **CommunisteS**, l'article n°1.4 du chapitre n°1 stipule « *Toute activité prend la forme que décident librement celles et ceux qui en prennent l'initiative... Elles peuvent se doter de moyens d'expression publique...* ».

En conséquence, nous réitérons notre demande de financement des activités de notre collectif, au même titre qu'une cellule ou un réseau, auprès de la section de La Rochelle.

Le **Collectif CommunisteS**

N.B. : Nous demandons, en droit de réponse, que la présente (recto-verso) soit publiée dans le prochain numéro des Nouvelles.

Copies :

- Comité National
- Commission Transparence
- Secrétaire de Section
- Direction fédérale.